

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Udder star spray

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0020541-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0022012-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Udder Star Spray
Udder Spray Max
Udderdine Spray
Uddine Spray
Udderdine SP
Uddine SP

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Boumatic
	Adresse	31, Rue Jules Melotte 4350 Remicourt Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0020541-0000 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0022012-0003	
Date de l'autorisation	18/11/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	31/10/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Christeyns n.v.
Adresse du fabricant	Afrikalaan 182 9000 Gand Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Afrikalaan 182 9000 Gand Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Christeyns n.v.
Adresse du fabricant	Afrikalaan 182 9000 Gand Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Cosayach Nitratos S.AO, Oficina Cala Cala S/N Pozo Almonte Iquique Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,29
Éthoxylate d'alcool gras			69011-36-5	500-241-6	2,99

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter un équipement de protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Éviter le rejet dans l'environnement.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 2.1 – Désinfectants pour le traitement des trayons par trempage manuel après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: levures
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur
Désinfection des trayons de vache par trempage manuel après la traite

Méthode(s) d'application

Système ouvert: Traitement par trempage -
Après la traite : temps de contact de 5 minutes minimum

Taux et fréquences d'application

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 10 ml par traitement - Le produit est prêt à l'emploi - 2 fois par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Fût en PEHD de 20 kg, 60 kg, 200 kg, 210 kg et GRV en PEHD de 1000 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Produit pour la désinfection des trayons de vache par trempage, après la traite.

Remplir le gobelet de trempage avec la quantité indiquée de produit non dilué en le versant directement de son emballage d'origine. A chaque traitement, vérifier le volume de produit de traitement ajouté au gobelet de trempage. Pour réduire l'exposition cutanée, il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le produit dans le matériel d'application.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter un équipement de protection des yeux.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 2.2 – Désinfectants pour le traitement des trayons par pulvérisation manuelle après la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levures Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de vache par pulvérisation manuelle après la traite
Méthode(s) d'application	Système Ouvert: traitement par pulvérisation - Après la traite : temps de contact de 5 minutes minimum
Taux et fréquences d'application	Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 15 ml par traitement par pulvérisation - Le produit est prêt à l'emploi - 2 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Fût en PEHD de 20 kg, 60 kg, 200 kg, 210 kg et GRV en PEHD de 1000 kg

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Produit pour la désinfection des trayons de vache par pulvérisation, après la traite.

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 15 ml par traitement par pulvérisation.

Remplir le pulvérisateur avec la quantité indiquée de produit non dilué en le versant directement de son emballage d'origine. Pour réduire l'exposition cutanée, il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le produit dans le matériel d'application.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le détenteur de l'autorisation donné dans les informations sur le produit) ainsi qu'une protection oculaire.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation n° 2.3 – Désinfectants pour le traitement des trayons par trempage automatique après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: levures
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfection des trayons de vache par trempage automatique après la traite

Méthode(s) d'application

Système ouvert: Traitement par trempage -
Après la traite : temps de contact de 5 minutes minimum.

Taux et fréquences d'application

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 10 ml par traitement par trempage - Le produit est prêt à l'emploi. -

	3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Fût en PEHD de 20 kg, 60 kg, 200 kg, 210 kg et GRV en PEHD de 1000 kg

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Produit pour la désinfection des trayons de vache par trempage, après la traite.

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 10 ml par traitement par trempage.

Utiliser le produit non dilué directement à partir de l'emballage original. Pour réduire l'exposition cutanée, il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le produit dans le matériel d'application.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation n° 2.4 – Désinfectants pour le traitement des trayons par pulvérisation automatique après la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: levures Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de vache par pulvérisation automatique après la traite
Méthode(s) d'application	Système Ouvert: traitement par pulvérisation - Après la traite : temps de contact de 5 minutes minimum.
Taux et fréquences d'application	Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 15 ml par traitement par pulvérisation - Le produit est prêt à l'emploi - 3 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Fût en PEHD de 20 kg, 60 kg, 200 kg, 210 kg et GRV en PEHD de 1000 kg

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Produit pour la désinfection des trayons de vache par pulvérisation, après la traite.

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 15 ml par traitement par pulvérisation

Utiliser le produit non dilué directement à partir de l'emballage original. Pour réduire l'exposition cutanée, il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le produit dans le matériel d'application.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 2

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Les produits doivent être amenés à des températures supérieures à 20°C avant utilisation.

Pour le traitement après la traite : Les trayons doivent être traités dès que possible après la traite, de façon à recouvrir toute leur surface. Laisser les trayons sécher à l'air. Les vaches doivent rester debout jusqu'à ce que le produit soit complètement sec (au moins 5 minutes).

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit biocide ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

Tenir hors de portée des enfants.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours : informations générales : retirer immédiatement les vêtements souillés par le produit

En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur ; consulter un médecin en cas d'inconfort.

En cas de contact cutané : Laver soigneusement la peau. Le produit n'irrite généralement pas la peau.

En cas de contact oculaire : Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et ensuite boire de l'eau. En cas de malaise, consulter/demander l'avis d'un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts/les eaux de surface ou souterraines.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Protéger du gel. Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et hors de la portée des enfants.
Durée de conservation : 1 an

6. Autres informations